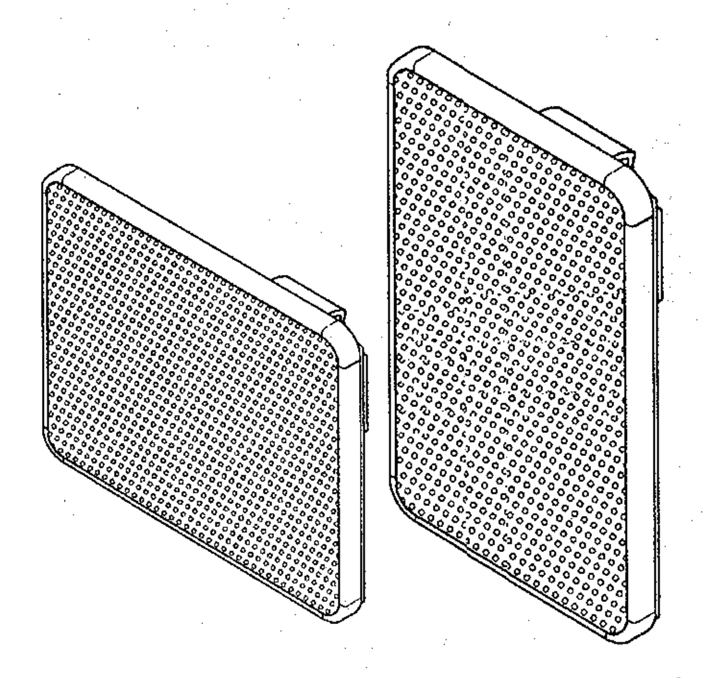
Primo Progress

Panneau rayonnant



Manuel d'utilisation
Installation et bon de garantie
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)



1. CARACTERISTIOUES

✔ CE RADIANT EST UN APPAREIL :

- Classe II, cat B. ▣
- Protégé contre les projections d'eau. ⚠ .

✔ LES COMMANDES COMPRENNENT:

- Un thermostat d'ambiance électronique programmable sur Conf. Eco. H.gel. Arrêt par fil pilote ou cassette PROGRESS .
- 1 Bouton de réglage du thermostat qui peut être verrouillé sur position fixe ou une plage de température Min. Max.

REFERENCE	PUIS. (W)	TENSION (V)	INTENSITE (A)	HAUT (mm)	LARG (mm)	EPAIS. (mm)	POIDS (kg)
1130.1	500	230	2.2	435	440	117	4.3
1130.2	750	230	3.3	435	440	117	4.3
1130.3	1000	230	4.3	435	545	117	5.3
1130.4	1250	230	5.4	435	650	117	6.2
1130.5	1500	230	6.5	435	755	117	7.2
1130.7	2000	230	8.7	435	965	117	9.0
1131.3	1000	230	4.3	755	435	117	7.2
1131.5	1500	230	6.5	965	435	117	9.0
1131.7	2000	230	8,7	1070	435	117	9,7

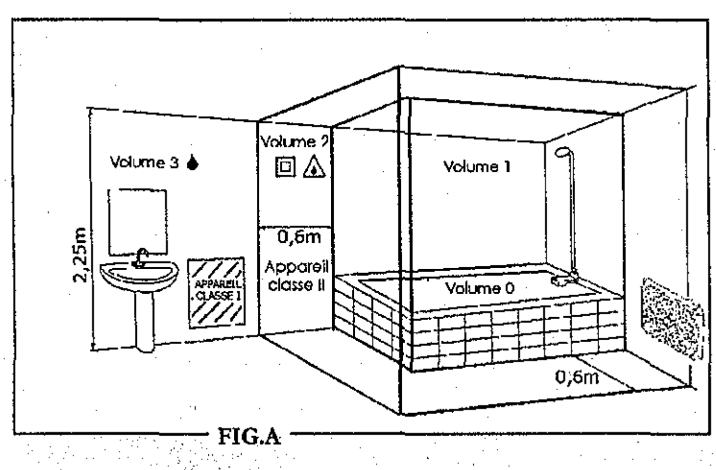


FIG.A

Volume de protection

Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou le volume 3, à condition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

Installation des appareils

L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100.
Cet appareil Classe II ne se raccorde pas à la terre.

2. *RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE*

En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse le maximum du volume d'air.

L'appareil doit être raccordé à un poste fixe et suivant les prescriptions en vigueur.

Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autre dispositif de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

➧ IMPORTANT: NE PAS COUVRIR

Si l'appareil est recouvert il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil. Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air. Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...FIG.B.

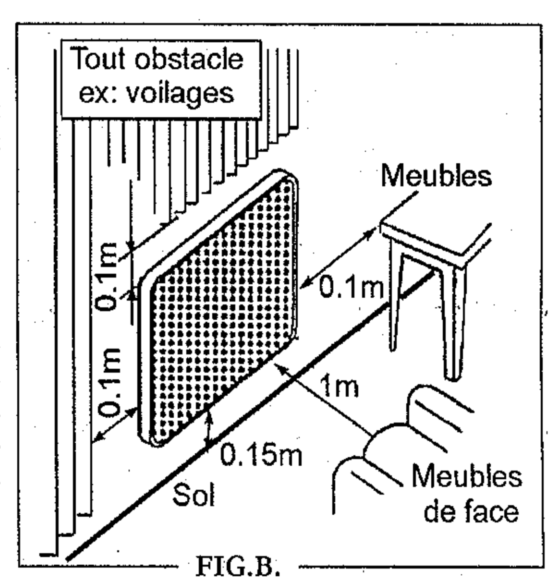
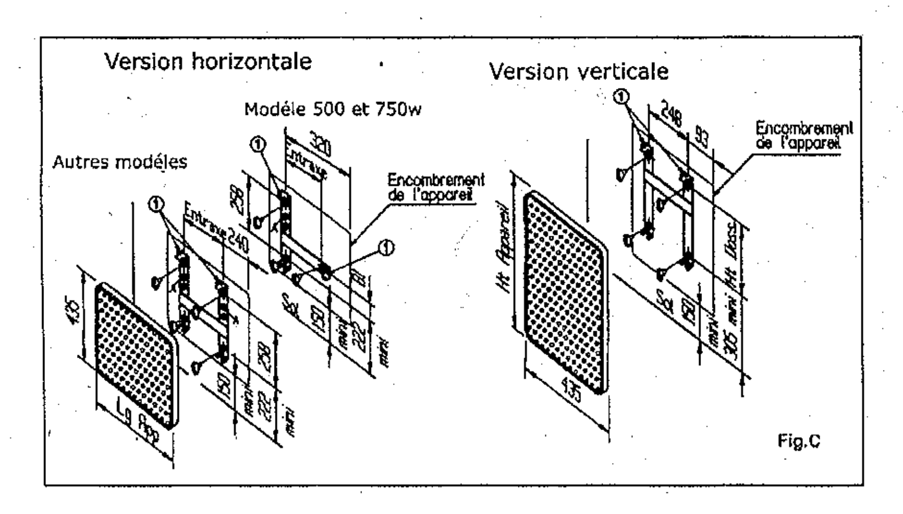


FIG.B.

3. INSTALLATION ET FIXATION

Pour effectuer cette opération, ôter le dosseret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes repère 1. Fixer le dosseret sur la paroi à l'aide de 3 ou 4vis (diam.5,5mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur **Fig.C**.



VERSION HORIZONTALE

PUISSANCE	500W	750W	1000W	1250W	1500W	2000W
ENTRAXE	236mm	236mm	178mm	320mm	405mm	535mm

VERSION VERTICALE

PUISSANCE	1000w	1500W	2000W
HT DOSSERET	258mm	468mm	618mm

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm. L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA., dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Le raccordement électrique ne nécessite pas de démontage de l'appareil.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

Utiliser le câble souple (3X1ou1.5mm² AO5 VVF) monté d'origine et raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boite de raccordement (fil marron = phase, fil bleu = neutre, et fil noir = pilote).

Ce fil noir est destiné à être raccordé à un programmateur de chauffage, dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux.

Dans le cas d'une installation sans programmateur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique en l'enrobant avec du ruban adhésif d'électricien.

IMPORTANT :

Ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil VERT/JAUNE.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boite de raccordement. Parce qu'il est à **DOUBLE ISOLEMENT**, cet appareil ne doit en aucun cas être raccordé à la terre.

✔ **Important** : les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre :

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort		0 Volt
Eco		230 Volts
Hors gel		115 Volts négatif
Arrêt		115 Volts Positif

☒ Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée hors tension et par un personnel qualifié et agréé, l'alimentation du ou de fils pilotes étant également coupée.

5. FONCTIONNEMENT

La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

✔ <u>LE BOITIER DE COMMANDE(FIG.D) COMPREND :</u>

- 1 commutateur **(Rep.1. Fig.D)** 5 fonctions **ARRET/ CONF/ ECO/ HGEL/PROG/ .**
- 1 Bouton de réglage de la température CONFORT (**Rep.2. Fig.D**).
- 1 Bouton de réglage de l'abaissement ECO (**Rep.3. Fig.D**).
- 1 Témoin de chauffe.
- 1 Témoin d'état de fonctionnement.

✔ <u>LE COMMUTATEUR (REP.1)</u>
<u>VOUS PERMET DE SELECTIONNER 5 FONCTIONS :</u>

- **ARRET**: Arrête l'appareil.
- **CONF**: Maintient la pièce à la température Conf. réglée par le bou-ton **Rep.2.**
- **ECO:** Maintient la pièce à la température Eco réglée par le bouton **Rep.3.**
- **HGEL** : Maintient la pièce à une température H.gel.
- **PROG**: Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.

✔ <u>REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :</u>

• Mettre le commutateur de fonctions **Rep.1 Fig.D** sur Conf. le voyant s 'allume, agir sur le bouton de réglage **Rep.2. Fig.D**

• Fermer les portes de communication de la pièce ; mettre le bouton **Rep.2 Fig.D** en position Maxi. Attendre que la température de la pièce monte à la valeur souhaitée (18 à 20° C lue au thermomètre). Lorsque la température est atteinte, tourner lentement le bouton **Rep.2 Fig.D** vers la droite jusqu'à extinction du témoin de chauffe.

• Remonter TRES LENTEMENT le bouton **Rep.2 Fig.D** jusqu'à l'allumage du témoin de chauffe. Les températures de 18 à 20° C se situent entre 5 et 8.

➽ ATTENTION :

Le réglage de la température CONFORT fait, NE PLUS TOUCHER au bouton **Rep.2 Fig.D** mais agir uniquement sur le commutateur de fonction **Rep.1. Fig.D**

AVERTISSEMENT : A la première chauffe, l'appareil peut laisser échapper de la vapeur bleutée, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

✔ <u>REGLAGE DE LA TEMPERATURE ECONOMIQUE:</u>

• Le bouton de réglage Rep.3 vous permet d'abaisser la température de la pièce de 2 à 7° C par rapport à la température de Confort. Cet abaissement sera effectif lorsque le commutateur de fonction sera sur la position Eco (voyant Eco allumé).

✔ REGLAGE DES FONCTIONS ECONOMIQUES:

• **VOUS ETES DANS LA PIECE.** Régler le commutateur de fonctions Rep.1 sur Conf., le voyant Conf. s'allume. La température obtenue est celle réglée initialement 18 à 20° C.

• **VOUS N'ETES PAS DANS LA PIECE OU LA NUIT.** Régler le commutateur de fonctions **Rep.1 Fig.D** sur Eco. Le voyant Eco s'allume, cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de 2°C à 7°C (réglage par le bouton **Rep.3 Fig.D**). L'abaissement préconisé se situe entre -3 et -4°C.

• **HORS GEL** pour une absence de LONGUE DUREE. La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis ou, vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions **Rep.1 Fig.D** sur HGEL, le voyant H.gel s 'allume : NE PAS TOUCHER AU BOUTON **Rep.2. Fig.D** La température de la pièce est maintenue entre 5 et 8°C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée ; pas de condensation).

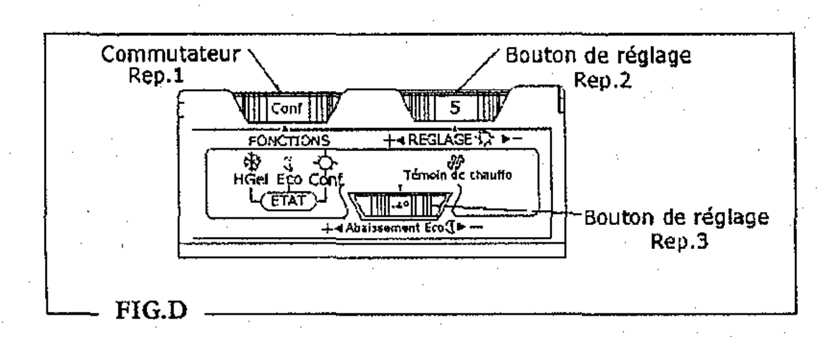


FIG.D

✔ REGLAGE AVEC PROGRAMMEUR OU CENTRALE DE PROGRAMMATION

Ils programment automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote.

• Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment. Commutateur de fonctions sur CONF et réglage avec le bouton **Rep.2 Fig.D.**

• Après stabilisation de la température, placer le commutateur de fonctions sur PROG. Les abaissements seront automatiquement commandés par le programmateur suivant les indications que vous aurez préalablement enregistrées. Le convecteur vous indiquera en permanence son état de fonctionnement grâce à ses voyants (CONF/ECO/HGEL) ou son arrêt si aucun n'est allumé.

• Usage exceptionnel : Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade par exemple, vous pouvez maintenir la température CONFORT en permanence (commutateur 1 sur CONF). Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple) vous pouvez la maintenir à très basse température en permanence (commutateur **Rep. 1 Fig.D** sur HGEL).

➧ ATTENTION :

Dans les 2 cas ci - dessus, dés suppression de l'usage exceptionnel replacer le commutateur **Rep.1 Fig. D** sur PROG.

NOTA :

Le délestage est prioritaire ; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur **Rep.1 Fig. D** étant sur CONFORT . Dés disparition du signal de délestage, sur le fil pilote, l'appareil se remettra en chauffe.

✔ CONSEIL D'UTILISATION :

• Rappel: Votre appareil est équipé d'un thermostat électronique qui maintient la température constante. Après le réglage fait au moyen du bouton **Rep.2 Fig.D**, ne plus y toucher. Utiliser exclusivement les positions HGEL ou ECO du commutateur **Rep.1. Fig.D**

• Pour la même température, la position du bouton **Rep.2 Fig.D** peut varier d'un appareil à l'autre. Elle dépend de l'appareil, de son emplacement dans la pièce, et de l'ameublement de celle - ci. Votre séjour est équipé de deux appareils de chauffage. Régler le commutateur **Rep.1 Fig.D** de façon identique sur les deux appareils.

Vous utilisez votre cheminée, régler le commutateur **Rep.1 Fig.D** sur ECO.

✔ CONDAMNATION DU VOLET

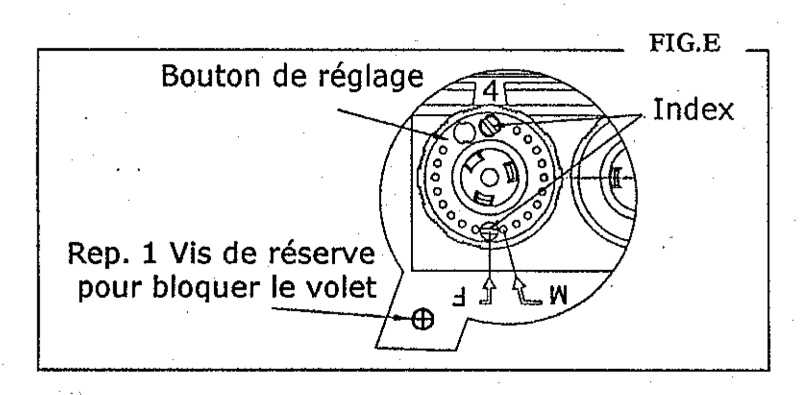
• Une vis **Fig.E Rep.1** est disponible à l'arrière du boîtier pour bloquer le volet afin de condamner les réglages. Une encoche sous la poignée du volet est prévue à cet effet.

✔ CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPERATURE

• Les 2 index situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine). Pour obtenir le point Max. d'une plage de température par limitation de la rotation, placer l'index dans le trou face au M.

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée placer l'index dans le trou face au F.

FIG.E



421AA0404C NR/BLE 49/98

6. ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil. Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon. Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy Polyester.

Preuve de qualité, ce produit fabriqué en France répond aux normes harmonisées européennes.
Marque NF Règlement particulier R89
Organisme certificateur : AFNOR
Tour Europe Cedex 07 92049 PARIS la Défense

✂---

Conditions de garantie

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dés que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :
En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :
Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

Notes

Bon de garantie

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE FABRICATION :

DATE DE MISE EN SERVICE :

Cachet du vendeur

CET APPAREIL A ETE ETUDIE, CONÇU ET REALISE AVEC SOIN POUR VOUS DONNER ENTIERE SATISFACTION



13, RUE JEAN DOLFUS, 75018 PARIS

SA CAPITAL 27 875 000F RC PARIS B 334 835 550

421AA0404C NR/BLE 49/98